

# Consignes pour remplir les fiches de métadonnées de documents d'urbanisme dématérialisés

## Préambule

Ce document a pour objectif de fixer certains champs de métadonnées pour tout ce qui concerne les documents d'urbanisme dématérialisés de type PLU, POS, PSMV et cartes communales.

Ce document s'appuie sur la version 1.1 du « guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE » de décembre 2013<sup>1</sup>

## Périmètre INSPIRE

Les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans d'occupation des sols (POS), les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et les cartes communales (CC) dépendent tous du thème usage de sols (annexe 3 – 4)

## Consignes de saisie

L'ensemble de ces consignes sont prescrites afin de faciliter le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés.

---

### **Intitulé de la ressource** (obligatoire)

Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE, les consignes sont les suivantes :

- L'intitulé contient uniquement le titre (l'acronyme ou le sigle est renvoyé au résumé) de la donnée ;
- Une indication de la zone géographique couverte par le document.

Aucun millésime n'est retenu dans la mesure où seule la version en cours du document d'urbanisme est consultable.

**Exemple pour un PLU** Plan local d'urbanisme de Lyon.

**Exemple pour un POS** Plan d'occupation des sols de Hoenheim

**Exemple pour un PSMV** Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux-Lyon

**Exemple pour un PLUi** Plan local d'urbanisme intercommunale de XXX

---

<sup>1</sup> <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/01/Guide-de-saisie-des-%C3%A9l%C3%A9ments-de-m%C3%A9tadonn%C3%A9es-INSPIRE-v1.1-final-light.pdf>

## GT CNIG dématérialisation des documents d'urbanisme

**Exemple pour une CC** Carte communale de Belvédère

---

### Résumé de la ressource (obligatoire)

Conformément au recommandation du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE, le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible. Les consignes sont les suivantes:

- une définition commune;
- un acronyme ou un sigle;
- une indication géographique

#### Définition pour un PLU

Plan locale d'urbanisme (PLU) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce PLU est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

#### Définition pour un POS

Plan d'occupation des sols (POS) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce POS est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

#### Définition pour un PSMV

Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur le secteur sauvegardé de XX. Ce PSMV est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

#### Définition pour un PLUi

Plan local d'urbanisme numérisée. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce PLUi est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

#### Définition pour une CC

Carte communale (CC) numérisée. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Cette CC est numérisée conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

---

### Type de ressource (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante:

- série de données

---

### Localisateur de la ressource (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir de la façon suivante :

- Le localisateur est un lien vers un site permettant de décrire plus finement la ressource ;
- Le localisateur est de préférence une URL ;
- il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un doit être d'accès public.

**Exemple** Pour GéoBretagne c'est le lien vers le lien WFS pour NCA, c'est l'URL qui permet d'avoir le document

---

**Identificateur de ressource unique**  
(obligatoire)

L'identificateur identifie *la ressource de manière unique*. Il est constitué d'un {code} obligatoire (chaîne de caractères libre), éventuellement associé à un {espace de noms} (chaîne de caractères libre).

Pour les documents d'urbanisme l'identifiant devra être constitué de deux blocs :

- bloc identifiant l'organisme producteur,
- bloc identifiant la donnée.

L'ensemble prendra la forme :

fr-SIREN - ( ou 0000 + INSEE) – INSEE – (plu/pos/psmv/cc) - DATAPRO

**Exemple pour un PLU produit par un organisme avec SIREN**

fr-243500139-35206plu20100612

**Exemple pour un PLU produit par un organisme sans SIREN**

fr-000035206-35206plu20100612

---

**Langue de la ressource**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la (les) valeur(s) suivante(s) :

- code à trois lettres de la langue de la ressource
- les documents d'urbanisme doivent obligatoirement être rédigés en français

Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la liste normalisée suivante :

[http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code\\_list.php](http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php)

**Exemple** fre (pour français)

---

**Encodage**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :

- format d'échange ;
- version de format.

**Exemple** nom:SHP  
version : 1.0

---

**Type de représentation géographique**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec une des valeurs suivantes :

- vecteur

---

**Catégorie thématique**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante :

- Planification/Cadastre

---

**Mots clés obligatoire : Thème INSPIRE**  
(obligatoire)

L'objectif de cette catégorie est de faciliter la recherche détaillée de données et de la rendre la plus opérante possible.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante :

- [Usage des sols](#)

---

**Mots clés recommandés**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante :

- Document d'urbanisme

mots clé issu du thésaurus GEMET

---

**Mots clés libres**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la(les) valeur(s) suivante(s) :

- PLUi, PLU, POS, CC, PSMV, planification ...

---

**Rectangle de délimitation géographique**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule. Les coordonnées du rectangle de délimitation sont exprimées dans un système de coordonnées géodésique de référence définissant le méridien de Greenwich comme méridien d'origine.

*Exemple*

O : -4,24  
S : 41,34  
E : 10,81  
N : 50,79

---

**Rectangle de coordonnées**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la(les) valeur(s) suivante(s) :

- L'identifiant du système de référence doit être fourni. Cet identifiant doit

comporter un code et un espace de nommage.

- Les codes à utiliser sont les codes EPSG.
- Pour faciliter la compréhension de l'utilisateur, il est recommandé de fournir également le libellé descriptif du système de référence de coordonnées (ex : RGF 93).

### *Exemple*

Pour la métropole :

RGF93 / Lambert 93 (EPSG:2154) ou RGF93 / CC48 (EPSG:3948)

Pour l'outre mer (La réunion)

RGR92/UTM Sud fuseau 40

---

### **Dates de référence** (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur de la date de dernière révision au sens INSPIRE soit :

- DATAPPRO : Date d'approbation de la dernière procédure administrative ayant fait évoluer le document d'urbanisme. Cette date correspond à la date d'approbation du document intervenue suite à une procédure de révision, d'élaboration, de modification, de mise à jour ou de mise en compatibilité (et même si elle ne concerne que la partie écrite du règlement). Dans le cas d'un PSMV cette date correspond à celle de l'arrête préfectoral

---

### **Généalogie** (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec un texte qui fait état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale.

Le champ sera rempli avec les éléments suivants :

- la version du standard de référence
- le nom du référentiel de saisie et son millésime

Dans les cas plus complets il est possible d'apporter des éléments d'information concernant le numéro de la version du lot et sa durée de vie (voir exemple 2).

### *Exemple 1*

Document d'urbanisme numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG du 19 Avril 2013, dans le cadre du marché XXXXXX et contrôlé par XXXX. Cette donnée produite en 20XX, a été numérisée à partir du PCI Vecteur de 2009. Le lot de données est disponible au format XXX.

### *Exemple 2*

Récupérer les exemples (Rennes métropole ou Nice CA) pour une information complète

---

**Résolution spatiale**  
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec une échelle équivalente qui est exprimée sous la forme d'une valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle.

Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la production du document numérique ou la plus petite échelle des différents plans ayant servi à la production des documents numériques.

*Exemple*

Dénominateur : 5000

---

**Spécification**  
(obligatoire)

La première exigence de conformité vise la mise en oeuvre des règlements européens dits d'interopérabilité. La référence à des spécifications différentes comme celles du CNIG (PLU...) ou de la COVADIS est possible en complément.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les éléments suivants:

- titre: références du standard
- date: date de validation du standard
- type de date: publication

*Exemple*

Pour un PLU conformes au spécifications CNIG

Titre: CNIG PLU v2013

date : 19 AVRIL 2013

type de date : publication

---

**Degré**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes:

- Conforme/non conforme/non évalué

---

**Généralité**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes:

- document non opposable au tiers

---

**Contraintes légales** Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes:

- les contraintes légales
- Les contraintes de sécurité
- Les contraintes d'usage

*Exemple*

Pour un PLU

Contraintes légales: aucune condition ne s'applique

Contraintes de sécurité : aucune

Contraintes d'usage: aucune

---

**Propriétaire**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec :

- l'organisme propriétaire de la donnée
- l'adresse
- une adresse mail de contact

*Exemple pour le PLU  
de la commune de  
Concarneau  
Cornouaille  
Agglomération*

Organisme : Concarneau Cornouaille Agglomération

Nom :Cellule SIG

Adresse :52 rue Bayard - BP 636 - 29186 – Concarneau

Pays :FRANCE

Courriel :[sig@cc-concarneaucornouaille.fr](mailto:sig@cc-concarneaucornouaille.fr)

---

**Point de contact**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le nom de l'organisation:

- l'organisme de contact (même si il est identique à l'organisme propriétaire)
- l'adresse
- une adresse mail de contact

*Exemple pour le PLU  
de la commune de  
Concarneau  
Cornouaille  
Agglomération*

Organisme : Concarneau Cornouaille Agglomération

Nom :Cellule SIG

Adresse :52 rue Bayard - BP 636 - 29186 – Concarneau

Pays :FRANCE

Courriel :[sig@cc-concarneaucornouaille.fr](mailto:sig@cc-concarneaucornouaille.fr)